

PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI



Ne pas laisser dehors des objets – bâches, jouets, pneus... – qui pourraient retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent de nombreux insectes prédateurs du moustique.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider tout récipient ouvert contenant de l'eau.



Fermer hermétiquement les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasol, etc.).



Comblers avec du sable les espaces qui contiennent inévitablement de l'eau.

**Luttons contre le
moustique tigre.
Coupons-lui l'eau !**

Comment aider ?

- Éliminez les sites de ponte dans votre jardin !
- Signalez tout moustique suspect via la plateforme : www.moustiques-suisse.ch

Ce qu'il faut savoir

- Le moustique tigre est une **espèce invasive exotique** qui se trouve dans les zones habitées et évite les plans d'eau naturels où il est à la merci des prédateurs
- Quelques centimètres d'eau stagnante pendant quelques jours peuvent suffire pour que le moustique tigre produise une nouvelle génération
- Il peut voler sur plusieurs mètres pour trouver de l'eau
- Le moustique tigre évite les gros volumes d'eau comme les piscines

Pourquoi lutter contre le moustique tigre ?

• Une gêne non négligeable

Le moustique tigre se distingue des autres espèces de moustiques par **son comportement de piqûre agressif**. Il pique pendant la journée et avec beaucoup d'insistance.

• Un vecteur de maladies tropicales

Le moustique tigre peut être un vecteur de maladies exotiques comme la dengue, le zika et le chikungunya. **Le risque est toutefois limité, ces maladies exotiques n'étant en principe pas présentes sous nos latitudes.**

Reconnaître un moustique tigre

- **Pattes zébrées** noir et blanc
- Une **ligne blanche** traverse le thorax (dos de l'insecte)
- Moustique **très petit** (corps d'env. 5 mm)



Signaler un moustique tigre

Vous pensez avoir repéré un moustique tigre ?

- Prenez une photo (la plus nette possible) de l'insecte
- Transmettez votre donnée directement sur la plateforme suisse :

www.moustiques-suisse.ch



Des questions ?

L'office de l'environnement et le service de la santé publique sont à votre disposition pour vous répondre.

032 420 48 00 / 032 420 51 20